UPJV

L3 LEA

Règles générales concernant le choix des langues

- 1. Les trois langues A, B et C sont obligatoirement différentes
- 2. Il n'est pas possible de prendre successivement plusieurs langues B dans le cadre d'une même licence
- 3. Le choix d'une nouvelle langue C (quel que soit le niveau) ne peut se faire qu'au semestre impair (septembre)

Télécharger

L3 LEA anglais-allemand (détail) – (418 ko, PDF) L3 LEA anglais-chinois (détail) – (415 ko, PDF) L3 LEA anglais-espagnol (détail) – (449 ko, PDF) L3 LEA anglais-italien (détail) – (404 ko, PDF)